

Séance du 29 mars 2024

L'an 2024 le 29 mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Noëlle LAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procurations :

Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à M. DEL GRANDE Stéphane, Mme PALIX Fabienne donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie, M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean

Etai(en)t absent(s) :

M. GUILHON Jérémie

Etai(en)t excusé(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna, Mme PALIX Fabienne, M. PASERO Fabien

Date de la convocation
21 mars 2024

Date d'affichage
04 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
M. ARTO Jean

04 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du
04 avril 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : **104 648,36**

Recettes : **118 526,57**

Fonctionnement

Dépenses : **352 676,93**

Recettes : **352 676,93**

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	214 154,16	(dont 109 505,80 de RAR)
Recettes :	214 154,16	(dont 95 627,59 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	352 676,93	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	352 676,93	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

La Maire LAVILLE Marie-Noëlle

le(s) secrétaire(s) de séance

